

Réf: Dossier 262113

Avis de constitution

SOCIETE « AKOUA CAFÉ »

Siège BINGERVILLE ABATTA CARREFOUR BCEAO, Lot
469, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKOUA CAFÉ »

Objet : -Restaurant,
-Boulangerie,
-Pâtisserie,
-Evènementiels.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE ABATTA CARREFOUR BCEAO,
Lot 469, Ilot 40

Dirigeant(s) Mlle AFFOUA JOSEPHINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06433 du 15/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79350/GTCA/RC/2023 du 15/12/2023

